Commande d'extrait spécial du casier judiciaire suisse

Afin d'effectuer la commande d'extrait spécial du casier judiciaire, il faut être en possession d'une confirmation de l'employeur. Il s'agit d'un formulaire signé par l'ASG intitulé « Demande d'extrait spécial du casier judiciaire destiné à des particuliers », sur lequel figurent tes coordonnées.

Attention, il existe deux types d'extraits. Dans notre cas, il faut faire une demande d'extrait spécial de casier judiciaire (et non d'extrait « classique »).

Après avoir reçu ce formulaire par e-mail de la part du secrétariat, deux possibilités existent pour faire la commande :

1. Commande en ligne

- Se rendre sur le site du Département fédéral de justice et police à l'adresse : https://www.e-service.admin.ch/crex/cms/content/strafregister/sonderprivatauszug_bestellung_fr
- Vérifier qu'il s'agit bien d'une commande d'extrait spécial du casier judiciaire destiné à des particuliers, et cliquer sur *Commande de l'extrait spécial*
- Prendre connaissance du récapitulatif et cliquer sur *Saisie des données*
- Remplir toutes les informations demandées sur le site et passer à l'étape suivante
- Contrôler que les informations sont correctes
- Effectuer le paiement de 20CHF en ligne
- Imprimer et signer le PDF généré sur le site
- Poster le PDF signé, la confirmation de l'employer et une photocopie de ta pièce d'identité à l'adresse indiquée

2. Commande au guichet postal

- Se rendre sur place au guichet de la poste et effectuer une demande pour un extrait spécial de casier judiciaire
- Présenter la confirmation de l'employeur (formulaire de l'ASG) et une pièce d'identité
- Effectuer le paiement de 20CHF

Les extraits sont en général délivrés en une dizaine de jours. Une fois reçu, merci d'envoyer une copie de l'extrait à info@scouts-geneve.ch (ainsi que ton IBAN pour le remboursement).

Si tu as des questions, n'hésite pas à envoyer un mail à info@scouts-geneve.ch !